



RÈGLEMENTS NUMÉROS E-2786 ET E-2787

PROMULGATION

AVIS est par les présentes donné que les règlements suivants ont été adoptés à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 5 décembre 2016 et ont été approuvés par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 8 février 2017 :

Règlement numéro E-2786 autorisant un emprunt de 1 477 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à des travaux de réfection routière, d'éclairage routier et de signalisation

Règlement numéro E-2787 autorisant un emprunt de 2 150 000 \$ pour le financement des dépenses relatives à la réalisation du programme de réaménagement de parcs anciens

Ces règlements peuvent être consultés à la mairie d'arrondissement durant les heures de bureau.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 16 février 2017.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

BY-LAWS NUMBERS E-2786 AND E-2787
PROMULGATION

NOTICE is hereby given that the following by-laws were adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on December 5, 2016, and were approved by the ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire on February 8, 2017:

By-law number E-2786 authorizing a \$1,477,000 loan to finance expenses relating to road repair, roadway lighting and signage

By-law number E-2787 authorizing a \$2,150,000 loan to finance expenses relating to programme for the refurbishment of old parks

These by-laws may be consulted at the borough hall during business hours.

The present by-laws become effective the day of their publication.

Given in Montréal, borough of Lachine, this February 16, 2017.